Rachat partiel d'emprunt convertible (emprunt convertible 2020-2027 de EUR 760'000'000 à 2,125% d'intérêt) à un prix fixe par ams-OSRAM AG, Premstätten, Autriche

Prolongation de la Période de Rachat jusqu'au 3 décembre 2026, 18h00 (CET)

Il est fait référence à l'annonce de rachat publiée le 30 septembre 2026 ("**Annonce de Rachat**") relative au rachat partiel d'emprunt convertible (emprunt convertible 2020-2027 de EUR 760'000'000 à 2,125% d'intérêt) à un prix fixe ("**Offre de Rachat**") par ams-OSRAM AG, sise à Premstätten et dont l'adresse commerciale est Schloss Premstätten, Tobelbader Strasse 30, 8141 Premstätten, Autriche ("**ams OSRAM**" ou la "**Société**").

L'Annonce de Rachat peut être téléchargée à l'adresse suivante: https://ams-osram.com/about-us/investor-relations/share-capital/convertible-bond-buy-back. Les termes non définis autrement dans la présente annonce de prolongation ont le sens qui leur est attribué dans l'Annonce de Rachat.

Conformément à l'Annonce de Rachat, l'Offre de Rachat est ouverte à l'acceptation pendant une période d'au moins vingt-trois (23) jours de bourse de la SIX Swiss Exchange ("**Jour(s) de Bourse**"), soit du 15 octobre 2026 au 16 novembre 2026, jusqu'à 18h00 (CET) (la "**Période de Rachat**"), le 16 novembre 2026 à 18h00 (CET) constituant la Date Limite d'Expiration. Dans l'Annonce de Rachat, la Société s'est réservé le droit de prolonger la Période de Rachat une ou plusieurs fois, jusqu'à un maximum de quarante (40) Jours de Bourse ou, avec l'approbation de la COPA, au-delà de quarante (40) Jours de Bourse.

Prolongation de la Période de Rachat:
Conformément aux dispositions correspondantes de l'Annonce de Rachat, ams OSRAM prolonge par la présente la Période de Rachat de treize (13) Jours de Bourse jusqu'au 3 décembre 2026, 18h00 (CET), le 3 décembre 2026 à 18h00 (CET) constituant la nouvelle "**Date Limite d'Expiration**".

Date de Règlement reportée: Le paiement de la Contrepartie Totale et la livraison des Obligations Convertibles proposées s'effectueront selon le principe de livraison contre paiement et, sur la base de la Période de Rachat prolongée, auront vraisemblablement lieu à la date de valeur du 8 décembre 2026 (la "**Date de Règlement**").

Intérêts Courus: En plus du Prix de Rachat, ams OSRAM paiera également les intérêts courus pour chaque Obligation Convertible proposée à la Date de Règlement. Les "**Intérêts Courus**" désignent un montant en espèces (arrondi au centime d'euro le plus proche) correspondant aux intérêts accumulés et impayés depuis la dernière date de paiement des intérêts des Obligations Convertibles proposées jusqu'à la Date de Règlement (exclue), qui sera payé aux Porteurs d'Emprunt Convertible des Obligations Convertibles proposées à la Date de Règlement. Sur la base de la Date de Règlement reportée prévue, ce montant s'élève à EUR 205,46 par EUR 100'000 de valeur nominale de l'Emprunt Convertible.

L'Offre de Rachat, y compris la présente annonce de prolongation de la Période de Rachat ("**Annonce de Prolongation**"), est soumise aux modalités et conditions décrites dans l'Annonce de Rachat.

Remarque: la présente Annonce de Prolongation ne constitue pas un prospectus au sens des art. 35 ss de la loi suisse sur les services financiers.

Cette Annonce de Prolongation et les informations qu'elle contient sont soumises à des restrictions et ne peuvent être publiées, distribuées ou transmises, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique (y compris leurs territoires et possessions), en Australie, en Afrique du Sud, au Japon ou dans toute autre juridiction où une telle publication, distribution ou transmission

serait illégale. La publication, la diffusion ou la distribution de cette Annonce de Prolongation peut être soumise à des restrictions légales dans certaines juridictions, et les personnes en possession de cette Annonce de Prolongation ou d'autres informations mentionnées dans celle-ci doivent s'informer de ces restrictions et les respecter. Tout manquement à ces restrictions peut constituer une violation des lois sur les valeurs mobilières de cette juridiction.

L'offre de rachat visée aux présentes n'est pas, et ne sera pas, effectuée, directement ou indirectement, aux États-Unis ou à destination des États-Unis, par voie postale ou par tout moyen ou instrument de commerce interdétatique ou international (y compris, notamment, le courrier électronique, la télécopie, le télex, le téléphone, internet ou tout autre moyen de communication électronique), ni au moyen des installations d'une bourse nationale de valeurs mobilières des États-Unis. En conséquence, l'offre de rachat ne peut être acceptée par le recours à un tel moyen, instrument ou procédé, ni depuis les États-Unis. Les Obligations Convertibles ne peuvent être apportées à l'offre de rachat par un tel moyen, instrument, procédé ou installation depuis les États-Unis ou par des personnes situées ou résidant aux États-Unis, au sens de la *Regulation S* du *Securities Act*. En conséquence, des exemplaires de la présente Annonce de Prolongation ainsi que de tout autre document ou support relatif à l'offre de rachat ne sont pas, et ne doivent en aucun cas être, directement ou indirectement, envoyés par courrier, transmis, distribués ou réexpédiés (y compris, notamment, par des dépositaires, *nominees* ou *trustees*) aux États-Unis ou à destination des États-Unis. Tout apport d'Obligations Convertibles à l'offre de rachat qui résulterait, directement ou indirectement, d'une violation des restrictions qui précèdent sera nul et non avenu. De même, tout apport d'Obligations Convertibles effectué par une personne située aux États-Unis, ou par un mandataire, un fiduciaire ou tout autre intermédiaire agissant sans pouvoir discrétionnaire pour le compte d'un donneur d'ordre transmettant ses instructions depuis les États-Unis, sera nul et ne sera pas accepté.

	ISIN	**WKN**
Emprunt Convertible 2020 EUR	DE000A283WZ3	A283WZ

Lieu, date Premstätten, 6 novembre 2026